

Projet pédagogique
Accueil de loisir 3 / 14 ans
Ville d'Argonay



Mairie d'Argonay – 1 place Arthur Lavy – 74370 ARGONAY

Téléphone : 04 50 27 16 82 - Fax : 04 50 27 36 82

mairie@mairie-argonay.fr

Accueil de loisirs – 90 route de l'Avenir – 74370 ARGONAY

Téléphone : 04 50 09 76 55 / 06 73 68 30 67

centre.loisirs@mairie-argonay.fr

Sommaire

1. Introduction
2. Descriptif de l'accueil
3. Rappel des principaux éléments du projet éducatif de l'organisateur
4. Objectif pédagogique de l'équipe d'animation
5. L'équipe d'animation
6. Les activités
7. Journée type
8. Les repas
9. La relation aux familles
10. Les tarifs
11. Annexes

1. Introduction

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il est élaboré dans un premier temps par le directeur de l'accueil, puis dans un second temps, redéfini avec l'équipe, en référence au projet éducatif de la Ville d'Argonay, en cohérence avec le Projet Educatif de territoire. Ce projet doit permettre de répondre précisément à toutes les questions concernant l'organisation et le déroulement du séjour. Il indique les choix pédagogiques, les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre dont dispose l'équipe.

2. Descriptif du centre

Nature :	Accueil de mineurs sans hébergements
Organisateur :	Mairie d'Argonay 1 place Arthur Levy 74370 ARGONAY CEDEX Téléphone : 04 50 27 16 82 – Fax : 04 50 27 36 82
Responsables :	Monsieur le Maire, M. Gilles Francois Responsable du pôle enfance-jeunesse, Mme Laurence Bocquet-Vallette Directeur de l'accueil, M. Quentin Ibarrart
Public accueilli :	Les enfants de 3 à 14 ans, avec en priorité les enfants issus de la commune d'Argonay ou fréquentant le groupe scolaire.
Capacité d'accueil :	80 places
Implantation :	Accueil de loisirs 90 Route de l'Avenir 74370 Argonay Téléphones : 04 50 09 76 55 / 06 73 68 30 67

Descriptif des lieux : Les espaces extérieurs comprenant (2 cours, un terrain de football en synthétique, divers jeux d'extérieur)

Trois salles d'activités

Un Atelier

Une salle de temps calme

Une cuisine (pour des activités spécifiques avec les enfants)

Un self et une salle de restauration (pour les maternels)

Une salle de sieste pour les plus petits

Une salle de motricité pour les maternels

Une salle pour les animateurs

Un vestiaire pour les animateurs

Des toilettes adaptées pour les 3-6ans avec une douche

Des toilettes pour les 6-14 ans

L'ensemble des équipements sont aux normes et une commission de sécurité valide leurs utilisations tous les ans.

La structure est également équipée pour accueillir des enfants en situation de handicap.

Période de fonctionnement :

L'accueil fonctionne, du lundi au vendredi de 8h à 18h, pendant les vacances scolaire à l'exception de trois semaines début août.

Composition de l'équipe :

L'équipe de l'accueil de loisirs sera composé en fonction des effectifs de :

- Un directeur
- Une animatrice stagiaire pour les 3-6 ans
- Deux animatrices diplômées CAP pour les 3-6 ans
- Quatre animateurs diplômés BAFA pour les 7-14 ans

3. Rappel des principaux éléments du Projet éducatif de l'organisateur

La finalité de l'accueil organisé par la ville d'Argonay est d'être un espace d'éducation où se développent des temps de loisirs collectifs, en lien avec la famille et les autres lieux de vie de l'enfant et du jeune. Elle vise également à favoriser la notion de vacances pour les enfants participants aux activités de l'accueil de loisirs.

Le Projet éducatif territoriale de la ville d'Argonay s'articule autour de quatre grands axes :

- Développer des activités culturelles, artistiques et sportives
- Développer des activités manuelles et développer l'esprit créatif
- Développer l'art de vivre
- Jouer

Derrière ces axes, se trouve des objectifs :

Tels que l'épanouissement individuel et collectif de l'enfant, qui apprend à se découvrir capable de réussir et qui a la liberté de choisir des activités et en proposer avec l'aide des animateurs pour le groupe. Tout cela autour de la notion de partage.

Mais également, aider à grandir l'enfant, en travaillant autour des règles de vie, de la découverte de nouvelles compétences et potentialités. Pour cela les animateurs seront force de proposition d'activités visant la découverte de nouveaux centres d'intérêts, personnels ou collectifs.

4. Les objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation

L'accueil de loisirs est un lieu ouvert à toutes et à tous, dans lequel l'épanouissement de chacun sera l'une des priorités principale.

Il s'agit d'un espace de découverte et d'apprentissage par des moyens éducatifs ludiques.

L'enfant sera pris en compte tant dans le groupe que dans son individualité ou encore sur le plan familial.

A- Principaux objectifs du projet pédagogique :

1. Développer la notion de vacances chez les enfants
2. Développer l'autonomie des enfants
3. Développer le vivre ensemble
4. Accompagner les enfants sur les possibilités locales

B- Les moyens de mise en œuvre des différents objectifs pédagogiques :

- 1.1 Comprendre que le rythme de l'accueil de loisirs est adapté à une situation de vacances et qu'il est acteur de celui-ci.
- 1.2 Vivre des moments liés à la notion de vacances en sortant du cadre scolaire et périscolaire.
- 2.1 Travailler la notion de choix, ainsi que l'expression de l'envie.
- 2.2 Accompagner les enfants, sur la confiance en soi et envers les autres.
- 2.3 Permettre la prise d'initiative et la prise de décision.
- 3.1 Vivre ensemble sereinement des situations de jeux et des activités.
- 3.2 Développer la notion de coopération, travailler autour des choix collectifs tant au niveau des jeux que des temps de vie quotidienne.
- 3.3 Trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres. Tout en participant à l'élaboration des règles de vie communes.
- 4.1 Connaître les endroits offrant la possibilité de jeux et d'animation dans les alentours de la commune. Rendre ces actions abordables pour les enfants.
- 4.2 Apprendre à voir plus loin que le simple aspect perceptible des équipements et de la nature. Pousser à la créativité et à l'imagination.

5. L'équipe d'animation

L'équipe d'animation travaille en commun pour le bien-être de tous. Ses membres connaissent et mettent en œuvre le projet pédagogique et d'activités. Des réunions permettent l'adaptation des activités aux besoins ou envies des enfants, l'échange de points de vue dans un climat de confiance, de respect mutuel et d'entraide.

Le coordinateur et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein de l'accueil, à l'extérieur l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires (code de la route, code civil...).

Le coordinateur a pour mission :

- De veiller au bon fonctionnement du service
- D'informer les parents du déroulement des ateliers et des activités
- De gérer les réservations des enfants
- D'être le relais entre les parents, les agents d'animations/les intervenants
- D'organiser les ateliers et les activités avec les animateurs et les intervenants qu'ils soient agents municipaux, professionnels, membres d'une association, bénévoles...
- De planifier les activités et les contenus des ateliers et des activités avec les animateurs et les intervenants
- De maintenir les liens entre tous les partenaires
- De gérer la logistique des programmes d'actions
- De veiller au respect des axes du projet éducatif ainsi que du projet pédagogique
- D'évaluer les actions réalisées

Les animateurs ont pour mission :

De s'engager à contribuer à l'épanouissement et à l'enrichissement de l'enfant en partageant les mêmes valeurs et en respectant les règles de fonctionnement au sein de l'équipe.

Savoir être :

- Connaître et respecter les axes et les valeurs du Projet Educatif Territorial
- Respecter les parents, la famille de l'enfant
- Le non-jugement
- Devoir de réserve et de discrétion
- Considérer tous les enfants de la même façon

- Etre cordial avec les membres de l'équipe d'animation
- Avoir une attitude adaptée en fonction de la situation et de l'âge de l'enfant
- Avoir la posture éducative adaptée aux comportements de l'enfant

Savoir-faire :

- Garantir la sécurité physique et affective de l'enfant
- Proposer des activités dans les axes du Projet Educatif Territorial ainsi que dans ceux du projet pédagogique
- Sensibiliser l'enfant à la découverte d'une activité
- Ecouter l'enfant, prendre en compte sa parole
- Associer l'enfant aux choix de l'activité, à sa préparation, à son rangement, à son évaluation,
- Ecouter le parent

Au sein de l'équipe :

- Informer le coordonnateur pour tout incident concernant un enfant ou un membre de l'équipe
- Participer à un temps de préparation et de bilan
- Respecter les engagements pris et prévenir en cas d'incapacité

6. Les activités

Au cours de chaque période de vacances, les activités de l'accueil de loisirs s'articulent autour de thématiques, à la semaine, proposées aux enfants ou par eux-mêmes. Les programmes sont établis jour par jour.

Une consultation des enfants sera mise en place, afin de déterminer leurs attentes et envies et définir les besoins de tous pour créer un ensemble de temps d'activité cohérent.

Chacun aura la liberté de s'exprimer comme il le souhaite. La programmation peut donc en cours de vacances être modifiée si la demande des enfants est différente et s'ils s'investissent avec l'animateur pour la mettre en place.

Le programme peut subir des modifications en fonction de la météo.

L'équipe d'animation, lors de la mise en place de ses activités, peut faire appel à des personnes extérieures au centre de loisirs, soit parce qu'elles sont reconnues comme compétentes dans une spécificité, soit parce qu'elles possèdent les qualifications nécessaires à la pratique de l'activité.

Du fait de la différence de rythme de vie entre les tranches d'âge, deux groupes seront constituées :

- 3 – 6 ans
- 6 – 13 ans

Les activités sont adaptées aux enfants, en fonction de leur âge. Cependant, pour tous, les activités à tendance sportive ou d'expression auront lieu le matin, l'après-midi, les activités manuelles, créatives ou plastiques seront privilégiées.

Enfin, des sorties à la journée sont choisies en fonction du thème du mois ou de la semaine

Type d'activités :

L'équipe s'appuie sur les envies des enfants, ses propres envies ou compétences et les propositions d'autres partenaires, en prenant en compte l'âge des enfants.

Chaque avis est pris en compte mais la suite donnée dépend des possibilités techniques et financières.

Les activités s'effectuent toujours dans le respect des objectifs de départ, du projet éducatif et du projet pédagogique. Elles visent l'épanouissement et le bien-être des enfants. Quelle que soit la tranche d'âge des enfants, on retrouve les mêmes types d'activités mais adaptées

- Sportives : découverte ou approche de sports divers et variés collectifs ou individuels, des initiations à des pratiques sportives peu courantes, parcours de motricité ... Mise en place de grands jeux sportifs dans des espaces extérieurs à l'accueil de loisirs ou à l'extérieur.
- D'expression corporelle ou orale : jeux de groupe, rondes, mimes, danse, théâtre, chants, musique, jeux musicaux... Création de spectacles proposés soit aux parents, soit en partenariat avec des structures collectives de la commune (EHPAD par exemple)
- Créatives, artistiques ou manuelles : découpages et collages, pâte à modeler, terre, pâte à sel, peinture, fabrication d'objets avec divers matériaux (nobles ou de récupération), recycl'art,... Conception « d'œuvres » en vue d'exposition.
- Jeux d'éveil, plage (lac d'Annecy), jeux d'eau ...
- De découverte de l'environnement : la forêt, la ville, à pied, (en vélo ?)
- De prévention des incidents domestiques, de la route, sensibilisation aux problématiques environnementales (tri, respect de l'environnement ...)
- Ludiques, de détente et activités libres : temps calme (avec sieste pour les plus petits), jeux de société, lecture, contes et comptines, vidéo, jeux libres

Lieu d'activité :

Les activités se déroulent en majorité dans les salles d'activités ou l'espace extérieur de l'accueil de loisirs d'Argonay

L'accueil pour tous les enfants se déroule le matin et le soir dans l'une des salles de l'accueil de loisirs. Elle est équipée à cet effet de mobilier, de jeux et jouets adaptés aux deux tranches d'âge. Lorsque le temps le permet, les enfants peuvent jouer à l'extérieur en attendant l'arrivée des parents.

A proximité de l'accueil de loisirs, les cours, le parc de loisirs, les forêts ainsi que les stades, offrent diverses possibilités d'activité.

7. Journée Type

Heures	Organisation de l'équipe	Ce qui est favorisé sur le plan éducatif	Rôle de l'animateur
De 8h à 9h	<ul style="list-style-type: none">- Accueil spécifique du matin proposé aux familles avec 2 animateurs.- Activités libres et au choix : jeux calmes, de société, musique douce, dessins, discussions.	<ul style="list-style-type: none">- Favoriser le lien avec les familles- Respecter le rythme biologique de l'enfant (réveil en douceur)- Favoriser la relation d'échanges avec les parents- Sécuriser les parents et l'enfant en les orientant vers la salle- Donner libre choix à l'enfant dans ses activités- Favoriser l'échange entre les enfants des différentes tranches d'âges	<ul style="list-style-type: none">- Il écoute- Il sécurise les enfants et les parents- Il est accueillant et souriant- Il discute avec l'enfant- Il fait respecter le calme du matin, le matériel, les locaux- Il pointe au fur et à mesure les enfants sur la fiche de présence.- Il propose des activités libres, calmes ou de société
9h à 9h15	<ul style="list-style-type: none">- Rassembler les enfants par tranche d'âge et répartition des enfants dans les salles	<ul style="list-style-type: none">- Sécuriser l'enfant en lui expliquant la journée et les activités	<ul style="list-style-type: none">- Il sécurise l'enfant- Il lance la dynamique de la journée- Il confirme l'effectif
9h15 à 11h50	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place d'une dynamique de jeux- Déroulement des activités (sportives le matin) avec explication et réalisation- Si les activités se	<ul style="list-style-type: none">- Favoriser l'imagination, le Développement psychomoteur de l'enfant- Développer ses acquis- Permettre le jeu pour le jeu- Permettre l'échange, le dialogue avec l'enfant- Accompagner les enfants dans le	<ul style="list-style-type: none">- Il surveille l'enfant- Il fait respecter les règles de vie de groupe et de sécurité- Il est calme, clair dans ses explications- Il participe activement- Il fait et joue avec les

	terminent plus tôt, mettre en place des petits jeux calmes d'extérieur ou d'intérieur	respect des règles de vie collective et de sécurité	enfants. Il n'est pas simple spectateur - Il développe une motivation de jeu afin de donner l'envie - Il veille à la participation de tous
11h50 à 12h	<ul style="list-style-type: none"> - Retour au calme - Rangement des activités - Passage aux toilettes 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la responsabilisation des enfants - Faire respecter l'hygiène - Permettre l'échange, le dialogue avec l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Il montre l'exemple (rangement dans les salles d'activités) - Il élabore et met-en place les règles de vie avec les enfants - Il favorise la prise de conscience de l'importance de l'hygiène
12h à 13h15	<ul style="list-style-type: none"> - Repas - Il est pris au restaurant scolaire. - Pause pour une partie de l'équipe d'animation 	<ul style="list-style-type: none"> - Moment éducatif : faire respecter les règles de vie collective, d'hygiène - Apprendre à se servir, à couper ses aliments - Respecter la nourriture - Favoriser le développement du goût en goûtant à tout 	<ul style="list-style-type: none"> - Il aide les enfants - Il donne l'exemple en mangeant à la table des enfants - Il évite le gaspillage - Il surveille le bon déroulement du repas
13h15 à 14h	<ul style="list-style-type: none"> - Temps calme - 3/6 ans : sieste et jeux calmes - 6/13 ans : jeux de société, dessin, discussion - Moment de paroles pour échanger et dire les souhaits d'activités - Moment informel en extérieur si le temps le permet : jeux extérieurs non organisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le rythme de l'enfant - Favoriser le respect d'autrui - Permettre l'échange, le dialogue avec l'enfant - Faire respecter l'environnement - Permettre la détente de l'enfant par le jeu 	<ul style="list-style-type: none"> - Il apprend les règles - Il est à l'écoute - Il fait respecter le sommeil - Il met à disposition le matériel - Il surveille - Il joue avec l'enfant éventuellement, à sa demande
14h à 16h15	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation similaire au matin en privilégiant les activités non sportives : manuelles, plastiques, de création... 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'imagination, le Développement psychomoteur de l'enfant - Développer ses acquis - Permettre le jeu pour le jeu - Permettre l'échange, le dialogue avec l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Il surveille l'enfant - Il fait respecter les règles de sécurité et les règles de vie collective - Il participe activement - Il fait avec et joue avec les enfants. Il n'est pas simple spectateur - Il fait en sorte d'adapter les activités à l'enfant - Il travaille avec le groupe et prend en compte

			l'enfant dans le groupe
16h15 à 16h30	<ul style="list-style-type: none"> - Rangement des activités - Passage aux toilettes 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la responsabilisation des enfants - Faire respecter l'hygiène - Permettre l'échange, le dialogue avec l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Il montre l'exemple et participe au rangement. Un coup de balai et un coup d'éponge dans la salle d'activités - Il élabore et met en place les règles de vie avec les enfants
16h30 à 17h	<ul style="list-style-type: none"> - Temps du goûter 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire respecter les règles de vie collective, d'hygiène et de sécurité - Proposer aux enfants un moment convivial autour d'un repas pour qu'ils parlent de leurs journées 	<ul style="list-style-type: none"> - Fait respecter les règles de vie collective, d'hygiène et de sécurité - Dialogue avec les enfants par rapport à leurs journées
17h à 17h50	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil du soir - Jeux calmes en attendant les parents - Retour sur la journée de l'enfant avec les parents et l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Favorisant le dialogue avec la famille - Favoriser le départ des enfants dans le calme - Favoriser l'échange entre l'enfant, le parent et l'animateur 	<ul style="list-style-type: none"> - Il organise le départ des enfants - Il vérifie que l'enfant ait ses vêtements - Il discute avec les parents et les enfants
17h50 à 18h	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture de la structure et dernier tour des locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Moment d'organisation et de remise en place du matériel pour l'équipe d'animation 	<ul style="list-style-type: none"> - Il organise les salles pour le lendemain - Il vérifie les feuilles de pointage du lendemain - Il fait un tour dans les locaux pour vérifier l'état de ceux-ci.

8. Les repas

L'accueil de mineurs bénéficie d'un service de cantine et de self. Les locaux utilisés sont ceux du restaurant scolaire. Le personnel de cantine est présent afin d'assurer au mieux le service et l'accompagnement des enfants durant ce temps de restauration.

Lors de sorties, le pique-nique est fournie par l'accueil de loisir.

Le goûter est prévu par l'Accueil de loisirs, en cohésion avec les menus de la semaine, afin de veiller au mieux à l'équilibre des repas

9. Relation aux familles

Pour les inscriptions les familles doivent se rendre sur le portail familial de la ville d'Argonay : <https://argonay.portail-familles.net/>

Il est impératif pour les familles de remplir la fiche d'inscription dans son **intégralité**

Les animateurs se proposent de rencontrer les familles le matin quand ils déposent leurs enfants, et le soir. Il est demandé aux parents de venir chercher leurs enfants dans la salle d'accueil ou à l'extérieur.

Dans la mesure du possible, les familles sont invitées à participer à la vie du centre lors des jeux ou journées spécifique pouvant être organisées au cours de l'été.

10. Les tarifs

Les tarifs varient en fonction du quotient familial. Une tarification spéciale est appliquée aux enfants ne résidant pas dans la commune.

Conféré Annexe 1 du projet pédagogique

Annexes

B - POLE ENFANCE JEUNESSE : CENTRE DE LOISIRS

Tarifs services municipaux / AEGOMAV 2018

ACCUEIL DE LOISIRS 3 ans / 17 ans						
Quotients familial	Journée	Journée avec panier repas (uniquement PAI)	1/2 journée	1/2 journée avec repas	1/2 journée avec panier repas (uniquement PAI)	
Moins de 621 €	12,72 €	10,48 €	4,93 €	7,79 €	5,55 €	
De 621 € à 750 €	13,82 €	11,20 €	5,26 €	8,56 €	5,94 €	
De 751 € à 875 €	14,81 €	11,70 €	5,49 €	9,32 €	6,21 €	
De 876 € à 1 062 €	17,30 €	13,68 €	6,45 €	10,85 €	7,23 €	
De 1 063 € à 1 249 €	19,25 €	15,18 €	7,17 €	12,08 €	8,01 €	
De 1 250 € à 1 499 €	21,24 €	16,66 €	7,88 €	13,35 €	8,77 €	
De 1 500 € à 1 949 €	23,22 €	18,16 €	8,61 €	14,61 €	9,55 €	
De 1 950 € à 2 359 €	24,78 €	19,66 €	9,33 €	15,44 €	10,32 €	
A partir de 2 360 €	26,25 €	21,13 €	10,05 €	16,21 €	11,09 €	
Extérieurs	26,25 €	21,13 €	10,05 €	16,21 €	11,09 €	

